



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/564
2 novembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Points 24, 31, 34, 38, 42, 44, 50,
54, 71, 77, 91 c), 91 h), 91 j),
92, 93, 95 a), 99 a), 99 b), 100,
101, 104, 109, 110, 111, 112, 114,
117, 131, 140, 143, 149 et 160

NOUVEL ORDRE DU JOUR DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'AFRIQUE DANS LES ANNEES 90

LA SITUATION DE LA DEMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME EN HAITI

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

ELIMINATION DE L'APARTHEID ET INSTAURATION D'UNE AFRIQUE DU SUD
UNIE, DEMOCRATIQUE ET NON RACIALE

LA SITUATION EN BOSNIE-HERZEGOVINE

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE
D'URGENCE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

QUESTION DE CHYPRE

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA COOPERATION
DANS LA REGION DE LA MEDITERRANEE

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE :
c) PARTICIPATION EFFECTIVE ET INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT
h) SCIENCE ET TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT
j) INTEGRATION DE L'ECONOMIE DES PAYS EN TRANSITION A L'ECONOMIE MONDIALE

CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT

COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE D'ELIMINER LA PAUVRETE
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

COOPERATION INTERNATIONALE POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LE
DEVELOPPEMENT :

- a) RESPECT DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES POLITIQUES CONVENUS
DANS LA DECLARATION SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE, EN PARTICULIER LA RELANCE DE LA CROISSANCE
ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

APPLICATION DES DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONFERENCE
DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT :

- a) ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE
CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES
PAR LA SECHERESSE ET/OU PAR LA DESERTIFICATION,
EN PARTICULIER EN AFRIQUE
b) CONFERENCE MONDIALE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES
PETITS ETATS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES

PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

ASSISTANCE INTERNATIONALE POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE DE L'ANGOLA

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

DEVELOPPEMENT SOCIAL, Y COMPRIS LES QUESTIONS RELATIVES A LA
SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES, AUX PERSONNES
AGEES, AUX HANDICAPES ET A LA FAMILLE

PREVENTION DU CRIME ET JUSTICE PENALE

PROMOTION DE LA FEMME

CONTROLE INTERNATIONAL DES DROGUES

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

ACTIVITES DES INTERETS ETRANGERS, ECONOMIQUES ET AUTRES,
QUI FONT OBSTACLE A L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES
COLONIAUX DANS LES TERRITOIRES SE TROUVANT SOUS
DOMINATION COLONIALE, ET AUX EFFORTS TENDANT A ELIMINER
LE COLONIALISME, L'APARTHEID ET LA DISCRIMINATION RACIALE
EN AFRIQUE AUSTRALE

FINANCEMENT DE LA MISSION DE VERIFICATION DES NATIONS UNIES EN ANGOLA

MESURES VISANT A ELIMINER LE TERRORISME INTERNATIONAL

RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL SUR LES
TRAVAUX DE SA QUARANTE-CINQUIEME SESSION

FINANCEMENT DE L'OPERATION DES NATIONS UNIES AU MOZAMBIQUE

FINANCEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGEE
DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Lettre datée du 28 octobre 1993, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de Chypre auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte du Communiqué du Commonwealth de Limassol, adopté à la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, tenue à Limassol (Chypre) du 21 au 25 octobre 1993 (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe* comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 24, 31, 34, 38, 42, 44, 50, 54, 71, 77, 91 c), 91 h), 91 j), 92, 93, 95 a), 99 a), 99 b), 100, 101, 104, 109, 110, 111, 112, 114, 117, 131, 140, 143, 149 et 160 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la République
de Chypre auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) A. SHAMBOS

* Distribué seulement dans la langue originale dans laquelle le texte de l'annexe a été soumis.